

Assemblée générale ordinaire de l'apiah mercredi 10 juin 2026 à 17h00

Musée international d'horlogerie (MIH) – La Chaux-de-Fonds

ORDRE DU JOUR

Tous les documents annexés sont téléchargeables dans l'espace membre sous la page dédiée à l'Assemblée générale de notre site internet <https://www.apiah.ch/membres/assemblee-generale> dès le vendredi 22 mai 2026 17h00.

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 11.06.2025
3. Information sur les mutations
4. Mot du président et rapport d'activité 2025
5. Comptes 2025 de l'apiah et rapport de l'organe de révision : approbation et décharge
6. Budget 2026 de l'apiah (*pour information*)
7. Fondations : rapports et comptes 2025
 - a. Fondation des œuvres sociales de l'apiah
 - b. Fondation de l'apiah
8. Elections statutaires
 - a. Comité
 - b. Bureau du Comité
 - c. Commission financière
 - d. Organe de contrôle
 - e. Conseil de la Fondation de l'apiah
 - f. Conseil de la Fondation des œuvres sociales
 - g. Organe de contrôle des Fondations
9. Divers

Article 14 des statuts de l'apiah :

"L'Assemblée générale ne peut prendre de décisions que sur les questions préalablement examinées par le Comité et figurant à l'ordre du jour.

Les sociétaires qui veulent soumettre un objet à l'Assemblée générale doivent le demander au Comité par écrit, au moins sept jours à l'avance. Le Comité statue et, cas échéant, en avise sans délai les sociétaires."